



RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la production laitière québécoise est un moteur économique essentiel pour tout le Québec;

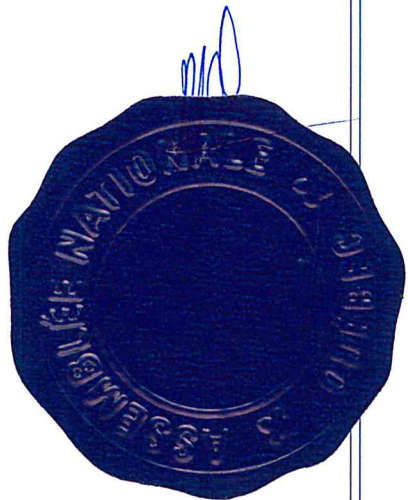
QU'elle prenne note que l'industrie génère près de 85 000 emplois directs et indirects;

QU'elle rappelle que le maintien de l'industrie du lait québécois et de notre agriculture familiale est directement lié au maintien de la gestion de l'offre dans l'ALENA;

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Canada que le maintien de la gestion de l'offre soit non négociable lors de la réouverture de l'ALENA.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 26 AVRIL 2017.

Québec, ce vingt-sixième jour d'avril 2017




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale